

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Nantes le 24/06/2024

Bonsoir à toutes et tous,

Cette assemblée générale marque la clôture d'une saison 2023/2024 mais également constitue la dernière de l'Olympiade 2020/2024. Une nouvelle olympiade de 4 ans débutera donc après les Jeux et une nouvelle équipe dirigeante du comité devra donc être constituée.

L'équipe actuelle restera en place jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Elective qui sera organisée le 14 octobre prochain pour élire le futur conseil d'administration du Comité pour l'olympiade 24/28.

Il y sera possible à tous de se porter candidat pour agir et développer notre sport. Nous aurons l'occasion d'en reparler mais l'appel aux bonnes volontés est déjà lancé.

Mais vous le savez, 2024 c'est aussi et surtout l'organisation des JO en France et le comité s'est déjà engagé dans des actions autour de l'évènement.

Mise en place d'animations au passage de la flamme le 5 juin à Saint Sébastien, présence prévue au Club 2024 à Nantes durant les jeux près du miroir d'eau....

Saint Nazaire accueillera par ailleurs l'équipe de France Masculine courant juillet pour sa préparation dans l'objectif de conserver son titre.

Souhaitons bonne chance à nos 2 équipes nationales dans lesquelles figurent plusieurs joueuses des Neptunes 23/24 ou passées par récemment par ce club.

Revenons à la saison qui s'achève

Que dire de cette saison sportive pour notre département.

Qui aurait pu imaginer un seul instant un tel succès pour nos 3 équipes professionnelles qui ont porté au plus haut le flambeau de la Loire Atlantique. Le SNVBA champion de la MSL, le NRMV vainqueur de la Coupe de France et les Neptunes finalistes de la Coupe d'Europe et de la Ligue Féminine mais surtout vainqueur de la Coupe de France ont ainsi ouvert leurs armoires à trophée au plus haut niveau professionnel.

Le vieux licencié que je suis l'a souvent rêvé, elles l'ont fait pour le plus grand bonheur de leurs très nombreux supporters, public que beaucoup de clubs envient.

Savourons cette saison la réussite de nos 3 clubs, les perspectives lues et entendues récemment et les situations politique et économique incertaines n'inspirent pas au même optimiste pour la saison à venir.

Pour rester dans les satisfactions sportives notons les performances des 5 équipes jeunes de ces 3 clubs qui ont participé aux phases finales des Coupes de France jeunes avec notamment un titre de Championnes pour les M18F des Neptunes et une place de Vice-Champions pour les M21M de Rezé.

Saluons également les accessions en division supérieures des équipes de l'ASBR qui accède à la N2, des équipes féminines de l'ASBR et l'US Bouguenais qui accèdent à la PNF. Félicitations au jeune club de Pornic qui accède également à la Pré Nationale Masculine.

Seule descente pressentie à ce jour en Nationale et Régional, celle du Saint Herblain VB de N3M à Pré



naionale. Souhaitons pour eux que la refonte des championnats N3 décidée par la fédération permette de s'y maintenir malgré tout.

Petit coup de chapeau aux Féminines Masters d'Orvault et à l'ASBR Détente qui ont représenté notre département dans leurs finales nationales respectives.

Au titre de Champions Départementaux, ce sont les équipes de Mauves chez les féminines et Bouguenais chez les masculins qui accèdent aux championnats régionaux la saison prochaine.

S'il a particulièrement surfé sur le plan sportif, notre département a encore continué à progresser en nombre de licencié avec une augmentation de 6,4% passant de 4148 à 4412 hors licences événementielles. Idem au niveau des clubs qui progressent de 2 unités de 39 à 41. Quelle satisfaction de voir le retour du Club de Léo Lagrange parmi les GSA du département, le Volley Nantais en a besoin pour accueillir des jeunes.

La Loire-Atlantique figure toujours au 7^{ème} rang des départements en termes de licences.

Pour en finir avec le bilan en chiffres de la saison, notre excellente trésorière Valérie vous présentera le bilan financier de l'exercice 2023. Les bons résultats obtenus grâce à l'augmentation des licences et une gestion saine vont permettre de maintenir la saison prochaine les cotisations départementales aux taux pratiqués la saison dernière. Les augmentations du coût des licences proviennent donc uniquement des redevances perçues par la FFVB et la Ligue.

La seule augmentation qui sera proposée à votre vote concerne la participation financière des jeunes stagiaires aux formations techniques, les montants actuels qui n'ont pas été corrigés depuis plusieurs années ne sont plus en adéquation avec les tarifs pratiqués par le lieu d'accueil.

Je laisserai le soin à chaque responsable de commission d'étoffer mon propos.

Comme l'an passé, je tiens particulièrement remercier Nelly pour le travail considérable réalisé par la CDA dans l'accompagnement des clubs pour la formation des marqueurs et arbitres, notamment les jeunes arbitres à l'occasion des inter-départementaux organisés dans notre

département. Je profite de l'occasion pour remercier le club de Riaillé qui nous a permis d'accueillir 20 équipes des 5 départements de la Ligue pour les compétitions M12 à M15 le 23 mars dernier.

Que dire de la qualité du travail réalisé par Xavier au sein de la Commission Loisirs. Quand je lis les remarques voire réclamations qui lui sont adressées, je crains que beaucoup n'aient pas conscience de son investissement pour mettre à jour à lui seul les calendriers 2 fois par saison et proposer des compétitions de qualité tout au long de l'année à plus de 130 équipes.

Je me permets de rappeler qu'il s'agit de championnats « Loisirs »

Faut-il en arriver à une réglementation plus sévère, nous nous interrogeons au sein du Comité ?

Merci donc à tous mes colistiers et également aux 3 salariés, Annick, Arnaud et Guillaume, qui œuvrent à nos côtés pour le bon fonctionnement du comité.

Merci aux jeunes stagiaires accueillis dans le cadre de leurs études au cours de la saison, Pierre, Timéo et

Faustine. Leurs idées et initiatives sont toujours productrices. La plaquette qui vous a été remise en est le bon exemple ainsi que l'organisation de l'habituel Camp d'été pour lequel ils se sont investis.

Bravo à Arnaud pour le travail de formation technique et le titre national UNSS obtenu par le Lycée Jean Perrin avec la Section sportive même si cela entre dans le cadre de son action auprès de la Ligue.

Comme nous vous l'avions annoncé l'an passé, le Comité a recruté depuis le 1^{er} septembre 2023 un Agent de Développement qui se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre développement et celui du Volley dans le département.

Certains clubs ont déjà pris contact avec lui mais je regrette qu'ils ne soient pas plus nombreux.

N'hésitez pas à le contacter afin d'organiser des moments d'échanges pour rechercher et trouver avec lui des solutions aux problématiques que vous rencontrez et mettre en œuvre de nouvelles pratiques pour faciliter

l'accès du volley pour tous. Je pense au développement de l'outdoor, du sport santé et adapté, du sport Entreprise....

J'adresse une nouvelle fois mes remerciements aux financeurs de ce poste d'Agent de Développement, la FF Volley et l'ANS ainsi qu'au Conseil Départemental de Loire-Atlantique qui nous accompagne via le pacte de Coopération.

Je terminerai mon propos par une pensée pour 2 personnes qui nous ont quittés au cours de la saison :

Lionel Da Fonseca du club de Saint Herblain longtemps investi au sein du Comité et Gérard Michaud fidèle artisan de la création du championnat Loisirs

Je vous remercie de votre attention

Yves PENNANEAC'H

Président du CD44 Volley-ball